

La Mappe sarde de 1730

En 1728, Victor Amédée II, roi de Piémont-Sardaigne, « qui a reçu de la nature au plus haut degré l'amour de la règle et l'esprit de détail », décide de faire établir par son administration un cadastre pour l'ensemble des paroisses de son duché de Savoie. Cette ambitieuse entreprise qui a pour objectifs de remédier au désordre fiscal ambiant et d'accroître les revenus du royaume doit répondre à de multiples exigences : livrer tout à la fois les superficies, la valeur des terres (degré de bonté), leur produit brut, les frais de culture propres à chaque parcelle, les diverses charges seigneuriales et enfin le produit net afin d'offrir une base indiscutable pour établir la fiscalité des propriétés.

Avec l'aide d'indicateurs...

Une fois les principes de

base à l'établissement de ce cadastre établis, ce ne sont pas moins de vingt escadres, formées chacune de six équipes comprenant un géomètre, un trabucant (aide du géomètre utilisant une unité de mesure piémontaise appelée trabuc) et un délégué, qui débarquent en Savoie avec instruments et bagages. Dans le canton de Saint-Julien-en-Genève, c'est durant l'été 1730 qu'une équipe de Piémontais réalise les diverses mesures nécessaires à l'établissement du futur cadastre.

Pour faciliter le travail, les géomètres font appel à des indicateurs, généralement des habitants des paroisses concernées, connus pour leur probité et leur bonne connaissance du territoire. Selon les principes établis à Turin, chaque équipe loge chez l'habitant et travaille sur un secteur regroupant généralement six paroisses.



Un extrait de la mappe sarde de 1730 du village de Bellossy (commune de Vers). Les registres de l'époque contenaient 32 références par parcelle alors que nos cadastres n'en présentent que douze !

Des villageois sont également recrutés pour quelques sols par jour avec la fonction de traîneurs de chaînes ou de porteur de fichets (instruments servant à mesurer les parcelles).

Un impôt plus équitable

Une fois les informations relevées et les plans géomé-

triques établis, les informations sont envoyées à Chambéry où une kyrielle d'employés - Jean-Jacques Rousseau y travailla quelques mois - calculent les superficies et dressent une liste alphabétique des propriétaires (la tabelle). Ce cadastre, la fameuse mappe sarde qui a ensuite servi de modèle à

de nombreux pays, a été mis en application en 1738, avec à la clé un impôt jugé plus équitable, car basé sur des données concrètes et vérifiables, et une augmentation de recettes fiscales bienvenues pour le développement du royaume.

Aujourd'hui, grâce au travail considérable mené par

le géographe lyonnais Dominique Barbero, la mappe sarde de 217 communes des Savoie est disponible sous forme d'atlas ou de CD rom pouvant être achetés par des municipalités ou des particuliers. Un ingénieur logiciel baptisé SIG (système d'information géographique) permet aux possesseurs de ces CD rom de rassembler, d'organiser ou de combiner toutes les informations contenues sur les cartes et dans les registres. Il est par exemple possible de juxtaposer une partie de la mappe de 1730 sur une carte moderne pour étudier l'évolution d'un territoire.

Les personnes intéressées par ce travail peuvent consulter le site Internet de la Saléviennaise (www.la-salevienne.org) où Gérard Lepère et Lionel Saumon ont récemment mis en ligne les cartes et les informations contenues dans la mappe sarde de la commune de Bossey. **Dominique Ernst**